

titre : comme membres de la société religieuse ils sont tenus d'apporter leur concours dans la mesure où elle le requiert pour l'aider à atteindre sa fin. C'est l'alliance du Trône et de l'Autel, selon la définition que saint Paul donne du pouvoir civil : *Minister Dei in bonum*.

Les conflits entre les deux pouvoirs ne naissent donc pas de la nature de ces pouvoirs mais uniquement de la malice des hommes. Au fond, c'est la lutte de Satan contre Dieu qui se poursuit et qui incite les Etats à s'attaquer à la prérogative romaine ; d'orgueil en est le grand levier.

L'autorité divine dont le pape est le dépositaire le prémunit d'ailleurs contre tout danger d'erreur ; elle a pour conséquence rigoureuse l'infaillibilité pontificale. Maistre, le premier, a conçu la souveraineté du pape comme clé de voûte de l'ordre international ; mais s'il a bien la suprématie spirituelle, cela ne lui confère pas la toute-puissance dans l'ordre temporel. Maistre n'hésite nullement de juger les actes purement politiques de Pie VI, qualifie de « faute capitale » le sacre de Napoléon et retranche du domaine de l'infaillibilité « tout ce qui intéresse véritablement le patriotisme, les affections, les habitudes et pour tout dire, l'orgueil national. »¹⁾ Laurent ne ressent pas non plus les inquiétudes dont Montalembert s'ouvrait à un ami : « Ce n'est pas l'infaillibilité du pape en matière de foi qui me répugne à moi, ce n'est que son omnipotence sur les questions d'un autre genre, politique, sciences etc. que certains fanatiques cherchent à ériger derrière son infaillibilité dogmatique. »²⁾ Laurent qui établit cette même infaillibilité non par une démonstration rationnelle et politique, comme de Maistre, mais par une argumentation théologique basée sur l'Écriture, la considère d'emblée comme illimitée et aboutit ainsi à une sorte de définition anticipée et outrée que l'Église ne devait pas sanctionner dans la suite.

Telle est bien la position de Laurent apologiste : située au cœur même de l'Église, mais position de pointe aussi ! Non exempte d'exagérations certaines qu'on aurait tort de qualifier d'anachronismes provocants. Le pauvre vicaire de campagne qui n'a ni la puissance de raisonnement de Maistre ni les nobles inquiétudes de Montalembert est cependant plus près de son siècle : dans le grand revirement catholique qui se prépare vers 1830, il voit surgir de nouveau en face d'un monde qui n'est que stupide destruction, ce pouvoir pontifical qui avait fait la grandeur de la chrétienté médiévale.

En s'élevant jusqu'à une véritable conception politique du gouvernement des hommes Laurent cesse d'être le chasseur de rêves nostalgiques. A la manière de Maistre il suit le jeu de la Providence dans les affaires terrestres et ne voit de salut que dans la restauration

¹⁾ Du Pape, livre Ier, chap. 19.

²⁾ Cité d'après Lecanuet : Montalembert, t. III, p. 471.